
Unité d'Enseignement et de Recherche de Sciences Psychologiques et de Sciences de l'Éducation. Université de Paris X - Nanterre. Organisation des études pour l'année universitaire 1973-1974.

Numéro d'inventaire : 2000.00024

Type de document : texte ou document administratif

Éditeur : Université de Paris X (Nanterre)

Date de création : 1973

Description : Brochure agrafée, couverture de carton souple bleu pale

Mesures : hauteur : 300 mm ; largeur : 210 mm

Notes : Brochure de présentation des études de Psychologie et Sciences de l'éducation à Paris X - Nanterre pour l'année scolaire 1973-1974: Présentation - Contrôle des connaissances - Liste des enseignants - Organisation des études.

Mots-clés : Prospectus, règlements, statuts d'établissements

Filière : Université

Niveau : Supérieur

Nom de la commune : Nanterre

Nom du département : Hauts-de-Seine

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 72

Lieux : Hauts-de-Seine, Nanterre

UNIVERSITE de PARIS X - NANTERRE

L'Unité d'Enseignement et de Recherche de Sciences Psychologiques et de Sciences de l'Éducation est issue de l'ancien Département de Psychologie de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Nanterre et fait partie de l'Université de Paris X qui regroupe les anciennes Facultés de Nanterre (Lettres et Droit) et l'Institut Universitaire de Technologie de Ville d'Avray.

Contrairement aux autres U.E.R. de Psychologie de la région parisienne, qui orientent leur enseignement plus spécialement vers telle ou telle branche de Psychologie, l'U.E.R. de Sciences Psychologiques et de Sciences de l'Éducation de Nanterre se propose de fournir aux étudiants une formation équilibrée, dans laquelle toutes les branches de la Psychologie soient représentées. Des plus classiques comme la Psychologie générale ou la Psychologie de l'enfant, aux plus récentes, comme la psychologie de la personnalité, la psychologie des couples ou les

UNITE D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE

psychophysiologie, qu'il s'agit de tradition jusqu'à la psychologie de la charge des Facultés de Sciences, et un enseignement spécifique de Psychologie de l'Art.

DE SCIENCES PSYCHOLOGIQUES

ET DE SCIENCES DE L'ÉDUCATION

La formation de l'étudiant en psychologie est une formation de base qui vise à lui donner une culture psychologique large et à lui permettre de se spécialiser dans un tel ou tel domaine particulier, et au fur et à mesure de l'avancement de ses études, il lui est possible de choisir certaines options en fonction de ce qu'il désire faire plus tard. Il est certain toutefois, que dans une conception d'ensemble des études de Psychologie comme celle-ci, les choix optionnels seront moins nombreux au début des années qu'à la fin, car la spécialisation est conçue comme le prolongement d'une formation plus générale.

De la même façon, l'U.E.R., compte de donner une part importante à l'enseignement théorique et à l'enseignement pratique. L'université n'a jamais cessé de vouloir donner une formation professionnelle comparable à celle dispensée par des Instituts spécialisés. Elle est traditionnellement orientée vers la recherche fondamentale. Mais l'U.E.R. veut aussi essayer de répondre à une demande légitime des étudiants qui attendent de leurs études une orientation vers la profession. Pour cette raison, sont prévus tout au long du cursus des enseignements ayant pour but de mettre à l'étudiant au contact de la réalité psychologique professionnelle (apprentissage de techniques, de méthodes accompagnées d'activités sur le terrain, conférences-débats avec des psychologues des différents secteurs professionnels, etc.). En outre, au moment de spécialisation pré-professionnelle, des stages sont prévus, en sorte que les étudiants aient la possibilité de connaître la vie, la pratique psychologique dans notre société.

ORGANISATION DES ETUDES POUR L'ANNEE UNIVERSITAIRE 1973-1974

D.E.U.G.

11.

DEUXIEME ANNEE

- * 7 U.V. obligatoires de Psychologie :
202 - 206 (double) - 207 (double)
709 - 210
- * 1 U.V. obligatoire de Mathématiques :
E3 305

N.B. : Il est possible de préparer en 1re année les 2 U.V. obligatoires de Mathématiques E3 203 et E3 305. Mais 305 requiert 203.

LICENCE

Caractéristiques de la Licence :

En plus du DEUG de Psychologie (16 U.V.), il faut 6.U.V. obligatoires en Psychologie :

- 3 de psycho-physiologie ou le C3 de Psycho-Physiologie délivré par l'Université de PARIS-SUD
 - 2 U.V. de Psychologie de la Personnalité
 - 2 U.V. optionnelles libres qui peuvent être prises en Psychologie ou dans l'autres U.E.R.
- soit 24 U.V.

6 U.V. OBLIGATOIRES EN PSYCHOLOGIE (code D 1) :

- 3 U.V. de Psychologie physiologique : 326 - 327 - 345
- 3 U.V. de Psychologie de la Personnalité : 328 - 329 - 346

2 U.V. OPTIONNELLES (selon deux formules possibles) :

- a) 2 U.V. à choisir dans (code D 1 Psychologie) :
615 - 724 - 630 - 631 - 632 - 634 - 644 - 635 - 643 - 653 - 654
761 - 662 - 663 - 814 - 717 - A.19 - 638 - 639 - 340 - 341 - 642
760 - 325 - E3 306 (maths) - 647 (éthologie)

- b) 1 U.V. de Psychologie (numéros ci-dessus) + 1 U.V. exté-rieure.

N.B. : L'U.V. E3 306 (PSY) requiert E3 305 (PSX).

En outre, la licence requiert la validation de compétences en anglais.

EN VUE DE LA MAITRISE, VOUS DEVEZ PREPARER EN LICENCE LES U.V. SUIVANTES (à valider obligatoirement avant l'entrée en maîtrise)

Maîtrise de Psychologie Génétique : 630 - 631

Maîtrise de Psychologie Pathologique : 644 + 1'une des 2 U.V.
634 ou 724

Maîtrise de Psychologie Sociale : 635 - 636

Maîtrise de Psychologie Expérimentale : pas d'U.V. requises
mais sont conseillées : 632 - 647 - E3 306 (PSY)

MAITRISE

Une année après la licence, Maîtrise spécialisée de
Psychologie : un C.3 et un C.4.

- a) C.3 à choisir dans :
- Psychologie expérimentale
 - Psychologie pathologique
 - Psychologie sociale
 - Psychologie génétique
- b) C.4. à choisir dans la liste des C. 3 ci-dessus ou parmi :
- le C.3 de pédagogie appliquée des sciences de l'Education (si l'étudiant possède la licence de Sciences de l'Education).
 - le C.4 de psychologie clinique (qui requiert 1'U.V. 455 et deux des trois U.V. 456, 457, 458).
 - Le C 4 de Psychologie sociale comporte une formule destinée aux étudiants extérieurs à l'UER de Psychologie (sociologues notamment) ; il se compose de 3 UV : deux obligatoires (635 et 636), une troisième à choisir entre 643 et 662.
 - le C.4 libre de Psychologie et Sciences humaines composé de 3 U.V. au choix dans les listes limitatives suivantes, à condition que les U.V. n'aient pas déjà été utilisées par le candidat dans le DUEL ou la LICENCE.
- 1° - En Psychologie et Sciences de l'Education (codes D1 et D2)
653 - 654 - 446 - 447 - 449 - 450 - 451 - 452 - 761 - 662
663 - 615 - 630 - 631 - 633 - 634 - 635 - 636 - 637 - 638
448 - 639 - 642 - 643.
 - 2° - En Sociologie (code B1) : 505 - 732 - 510 - 973.
 - 3° - En Ethnologie (code B.2) : 101, 102 - 301 - 331 - 341 - 351.
 - 4° - En Linguistique (code F.4) : 101 - 201 - 304.
 - 5° - En Mathématiques : informatique 1 - Informatique 2.

